CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65789** **VALABLE JUSQU'AU** **08/09/2027**

ÉDITÉ LE 31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2000

Raison sociale : CF CONSTRUCTIONS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/03/2024

Capital : 500 000

RUE DES MONTS D'ARREE
Z.I. DE CHEDEVILLE
35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 432376622

Siret : 432 376 622 00028

Téléphone : 02 99 39 79 41 **Fax :**

Portable : 06 75 86 23 04

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
OLAUMA (952 545 044) / BERTHELOT JULIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / FLEURY PASCAL PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 00 35385-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 460618E1244000/001 578078/6

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 460618E1244000/001 578078/6

Site Internet : http://www.cfconstructions.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

E-mail : cfconstructions@orange.fr

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 751 534 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	28	05/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 08:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.